

Recueil de textes :

- p. 4 : « **Italie : Contre le 41 bis, solidarité révolutionnaire avec l'anarchiste Alfredo Cospito** », attaque.noblogs.org (05/05/22)
- p. 7 : « **L'anarchisme mis au ban** » et « **Solidaires avec Alfredo, contre la taule et le 41bis** », deux tracts distribués à Sassari (25/06/22)
- p. 12 : « **Nous ne resterons pas au chaud pendant la tempête** » par les rédacteurs de Bezmotivny (11/07/22)
- p. 17 : « **Alfredo Cospito fuori dal 41 bis : solidarité depuis Bure** », bureburebure.info (21/09/22)

L'anarchiste Alfredo Cospito a entrepris une grève de la faim (Italie, 20 octobre 2022)

Aujourd'hui, 20 octobre 2022, au tribunal de surveillance de Sassari, lors d'une audience concernant la confiscation de la correspondance, le compagnon anarchiste Alfredo Cospito a déclaré le début d'une grève de la faim contre le régime carcéral 41 bis auquel il a été transféré le 5 mai. Le compagnon, qui a fait une déclaration, n'était pas présent dans la salle d'audience mais connecté par vidéoconférence depuis la prison de Bancali.

Des mises à jour suivront.

Mort à l'État, vive l'anarchie.



* recueil de textes - fin octobre 2022 *

les plus problématiques, comme les Brigades Rouges et les Noyaux Armés Prolétaires enfermés dans la prison des Fornelli à l'Asinara, dont on devrait se raconter la révolte du 2 octobre 1979. La prison des Fornelli est maintenant devenue un musée, mais elle n'a pas rangé dans l'histoire toutes les autres prisons, elle n'a pas mis un terme aux réclusions en régime spéciale 41-bis, et de ce fait, elle n'archivera pas nos luttes. Aujourd'hui encore, la Sardaigne est utilisée comme terre de déportation des ennemis de l'ordre étatique.

À cela, nous répondons qu'il nous faut porter en avant une lutte anti-nucléaire forte et déterminée, diverse et solidaire.

Mobilisons-nous partout contre le nucléaire et son monde capitaliste, colonial et mortifère, pour l'organisation horizontale de sociétés solidaires et pour la liberté de toustes !

Pour une lutte révolutionnaire et internationaliste en acte !

La solidarité c'est l'attaque ; qu'elle traverse les frontières, les mers et les barreaux !

Faisons sortir Alfredo du 41 bis par la force de notre révolte,

Fuori Alfredo dal 41bis !

Liberté à Anna, Alfredo et Juan !

Solidarité à Boris pour avoir incendié deux antennes-relais contre le techno-totalitarisme!

Vive l'anarchie !

Des compas de Bure

Recueil de textes :

- p. 4 : « **Italie : Contre le 41 bis, solidarité révolutionnaire avec l'anarchiste Alfredo Cospito** », attaque.noblogs.org (05/05/22)
- p. 7 : « **L'anarchisme mis au ban** » et « **Solidaires avec Alfredo, contre la taule et le 41bis** », deux tracts distribués à Sassari (25/06/22)
- p. 12 : « **Nous ne resterons pas au chaud pendant la tempête** » par les rédacteurs de Bezmotivny (11/07/22)
- p. 17 : « **Alfredo Cospito fuori dal 41 bis : solidarité depuis Bure** », bureburebure.info (21/09/22)



Italie : Contre le 41 bis, solidarité révolutionnaire avec l'anarchiste Alfredo Cospito

Publié sur attaque.noblogs.org [reçu par mail le 5 mai 2022]

Jeudi 5 mai, l'anarchiste emprisonné Alfredo Cospito a été informé qu'on lui avait imposé le régime de détention 41 bis. Actuellement, Alfredo est encore détenu dans la prison de Terni, dans la section préposée à ce régime de détention. Nous ne savons pas si cette destination est provisoire et si elle sera suivie par un transfert dans une autre prison ou pas. Le décret qui lui impose le 41 bis a été émis, comme la loi le prévoit, par la ministre de la Justice Marta Cartabia, déjà présidente de la Cour Constitutionnelle. On rappelle, très



rapidement, que le régime de détention régit par l'article 41 bis est particulièrement dur et que, dans le but d'empêcher toute forme de communication, il prévoit l'isolement, l'interdiction de tout moment en commun entre détenus et de toute activité interne à la prison, le silence, la censure du courrier, une heure de parloir par mois, séparés par une vitre par un interphone et avec l'enregistrement des dialogues, dix minutes d'appels téléphoniques par mois avec un membre de la famille qui a reçu une autorisation et qui est obligé d'appeler à partir d'une caserne des Carabinieri. Les détenus ont l'interdiction de recevoir des journaux et des livres, la majorité du courrier est bloqué de manière préventive, à cause de ses contenus et en plus ils n'ont pas la possibilité d'acheter des journaux et ils ont des fortes limitations quant aux objets qu'ils peuvent garder dans leur cellule (il y a un nombre maximal de livres, d'habits, de nourriture, de papier et de stylos).

Ce n'est pas la première fois que ce régime de détention est appliqué à des révolutionnaires : en 2006, quatre prisonniers des *Brigate Rosse* ont été enfermés dans des telles structures (l'une d'entre eux, Diana Blefari, s'est suicidée en octobre 2009, peu après qu'on lui avait enlevé le 41 bis). Il s'agit là d'un précédent qui, malgré les mobilisations à ce sujet, n'a pas encore été effacé.

Alfredo Cospito fuori dal 41-bis : Solidarité depuis Bure !

La solidarité révolutionnaire est un voilier sans frontières qui épouse les vagues de la tempête !

Depuis Bure, nous souhaitons envoyer toute notre solidarité au compagnon Alfredo Cospito, actuellement mis au régime d'isolement dit « 41 bis » par l'État italien dans la prison de Sassari en Sardaigne pour avoir tiré dans les jambes du PDG d'Ansaldo Nucleare, concepteur et constructeur de centrales nucléaires, pour avoir revendiqué son action et pour avoir grandement contribué, depuis la prison, au débat sur nos modes d'actions, la diversité des tactiques, l'internationalisme et la perspective révolutionnaire du mouvement anti-nucléaire.

Toute tentative d'isolement de l'un de nos camarades avivera notre colère et ravivera les étincelles qui nous poussent à agir. La lutte d'Alfredo Cospito est aussi la nôtre : celle contre le nucléaire et les technocrates qui régissent le monde.

Alors que l'extraction d'uranium et d'autres terres rares continue de ravager des territoires et de faire tomber les corps, alors que les « essais » nucléaires, ou entraînements à la bombe, ont contaminé les régions et habitant-e-s de Quirra en Sardaigne, du massif du Hoggar en Algérie, de Moruroa et Fangataufa en Polynésie, et d'autres territoires pris d'assaut par les puissances impérialistes, alors que dans sa guerre à l'Ukraine, la Russie utilise les centrales nucléaires comme épée de Damoclès, l'Europe s'accorde à dire que le nucléaire est une énergie « verte », la France avance tête baissée dans la fuite en avant de la construction de nouveaux réacteurs et l'Italie remet en doute l'arrêt de sa production (après tout, ça ne la dérangeait pas de continuer à construire des centrales dans d'autres pays, alors pourquoi continuer de faire semblant d'avoir arrêté, n'est-ce-pas?). Les projets d'enfouissement de déchets radioactifs, à Bure (France) et maintenant aussi en Italie, ne sont pas des recherches de solutions aux contaminations que le nucléaire a produit mais des outils pour permettre au nucléaire de se développer, toujours plus.

L'État italien, à l'avant-garde de la répression de nos luttes, adopte, sans trop de surprise, la stratégie de l'isolement. Isoler toujours plus : sur une île loin des proches, seul dans une prison, dans une cellule au sous-sol. La Sardaigne, île militarisée, terrain d'entraînement de forces spéciales, avec ses bases de l'OTAN, est un nœud de la guerre. Depuis longtemps, elle a été utilisée comme lieu d'isolement des prisonniers politiques

suivant, en via Palestro à Milan une autre voiture piégée fait 5 morts et 12 blessés. Elles font partie d'une série de massacres perpétrés par la mafia, entre 1992 et 1993. La mafia veut d'un côté se venger suite au maxi-procès, terminé en janvier 1992 avec des nombreuses et lourdes condamnations, qui met fin à la traditionnelle cohabitation entre l'État et la mafia en Sicile. D'autre côté, les boss mafieux veulent contraindre l'Etat à négocier. La réponse étatique est très dure (entre autre avec le régime 41bis pour les mafieux condamnés et l'envoi de l'armée en Sicile en appui aux forces de l'ordre).

*** Nadia Lioce, membre des Brigades Rouges (Nuove Brigate Rosse – Nuclei Comunisti Combattenti) est arrêtée le 2 mars 2003, après une fusillade avec les flics, lors de laquelle le camarade Mario Galesi trouve la mort (un flic meurt aussi). Accusée des meurtres des juristes Massimo D'Antona (en mai 1999) et Marco Biagi (mars 2002), elle est condamnée à perpétuité avec les autres membres de l'organisation. Tous sont en 41bis.

En ces premières heures de rage, nous devons nous arrêter sur deux points. D'un côté, nous prenons acte de l'attaque personnelle, physique, contre un compagnon anarchiste qui, au cours de ces dernières dix ans d'emprisonnement, n'a jamais baissé sa tête : un compagnon qui a revendiqué la tête haute le fait d'avoir tiré dans les jambes du PDG d'Ansaldo Nucleare, l'ingénieur Adinolfi. Le fait que l'État n'a pas réussi à isoler Alfredo ni à faire taire sa contribution révolutionnaire, a été une épine dans le pied pour la magistrature et la police. Cela a mené, ces dernières années, à d'autres mesures répressives à son encontre, comme la censure de son courrier et la notification, en prison, d'un mandat d'arrestation pour l'opération Sibilla, le 11 novembre dernier ; une opération par laquelle les forces répressives ont essayé de faire disparaître un journal et des publications qui, au fil des années, ont publié les articles et les contributions de ce compagnon. Nous devons faire ressentir à Alfredo la solidarité d'un mouvement qui n'est pas dompté, qui ne l'a pas oublié, qui ne le laisse pas seul ; nous devons faire en sorte que cette solidarité rompe les interdits et brise l'isolement.

De l'autre côté, nous voyons là un précédent contre le mouvement anarchiste dans son ensemble. Il nous faut une mobilisation internationale efficace, qui fasse payer à l'État italien le prix de son choix. En d'autres termes, ce précédent ne doit pas passer.

Cependant, la lutte révolutionnaire est toujours un pas en avant par rapport à l'ambiguïté du droit et elle porte avec soi de la clarté. Cela est démontré par les actions menées contre la tentative de rapprochement vers le 41 bis, qui s'est manifestée en particulier en 2019, avec le transfert de la section AS2 [*Haute sécurité 2, la section destinée aux prisonniers politiques dans les prisons italiennes ; NdAtt.*] de la prison pour femmes de l'Aquila. Face au rideau d'isolement que l'État veut faire tomber sur Alfredo, il faut réaffirmer la solidarité en tant que nécessité constante dans la communication entre révolutionnaires, un élément qui, ces dernières années, n'a pas fait défaut, au niveau international.

Être anarchistes est quelque chose de difficile, mais il ne nous intéresse pas de savoir si cela est considéré comme un délit ou pas. Ceux qui affament, exploitent, larguent des bombes sur des populations civiles sont les mêmes hommes et les mêmes femmes qui prennent soin de faire rentrer l'anarchisme dans les schémas du droit, en neutralisant ses tensions, en lui ôtant ses possibilités d'action concrète. Le transfert d'Alfredo est aussi un avertissement pour tous ceux qui pensent que celles octroyées par les patrons et les gouvernants ne sont pas des « libertés », un message pour ceux qui – en joignant la pensée et l'action – ont l'intention de détruire l'État et le capital.

Il nous faut une mobilisation capable de contre-attaquer. Nous ne pouvons pas et ne voulons pas passer sous silence les responsabilités politiques et personnelles de la

ministre Marta Cartabia. Cette juriste, avec son décret, semble avoir décidé d'anticiper de vingt jours la sentence de la Cour de cassation pour la procès Scripta Manent, prévue pour le 25 mai, un procès dans lequel Alfredo a été condamné en appel à 20 ans de prison pour association subversive avec finalité de terrorisme et pour massacre avec finalité de terrorisme (sentence à laquelle il faut ajouter les neuf ans et demi du procès pour l'action contre Adinolfi). En Italie, le crime de « massacre » est prévu par le code pénal même en absence de morts et de blessés, sur la base du potentiel d'une attaque explosive. C'est justement le crime de massacre qui aurait pu être le moyen permettant de justifier l'imposition du 41 bis à Alfredo. L'anarchiste Anna Beniamino, dans ce même procès Scripta Manent, ainsi que l'anarchiste Juan Sorroche, dans un autre procès, sont accusés eux aussi de massacre. Cela démontre à quel point ce précédent est déjà, à l'heure actuelle, un possible porteur de conséquences pour d'autres compagnons.

La ministre Cartabia est largement considérée comme la possible prochaine présidente de la république, soutenue par ces coteries progressistes qui ont lancé la campagne pour qu'il y ait, enfin, une femme à la tête de l'État italien. On rappelle qu'en Italie le président de la république occupe aussi la fonction de plus haut dignitaire du système judiciaire et qu'il préside le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Nous n'allons pas nous plaindre ici des abus et des violations du droit de la part de ces bureaucrates qui le gèrent, mais nous ne pouvons pas nous passer d'observer que la ministre Cartabia a délibérément choisi d'imposer tout son poids politique – de juriste, de ministre, de possible futur chef de la magistrature – avec un décret qui, parmi les autres turpitudes, porte en soi aussi celle de cautionner la possible condamnation définitive d'Alfredo et de ses coïnculpés. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas attendre une minute de plus. Nous appelons donc à une mobilisation internationale dans le signe de la continuité révolutionnaire, qui élargisse de plus en plus son champ d'action.

Contre le 41 bis, rompre l'isolement !

Si vous essayez de nous fermer la bouche, nous vous mordrons la main !

Contre la censure, persévérons dans la propagande anarchiste !

Solidarité révolutionnaire avec l'anarchiste Alfredo Cospito !

Anarchistes

Roberto Adinolfi, en mai 2012 ; NdT]) avait décidé d'atteindre et poursuivre les luttes du mouvement anarchiste, chacun à sa manière (contre les CRA, la « forteresse Europe », les prisons, le nucléaire...). Ne pas accepter des compromis dans nos discours écrits, parlés ou pratiqués, c'est ça la meilleure façon de partager les luttes seulement avec des personnes qui partagent nos objectifs et non avec des alliés de circonstance, prêts à se dissocier au premier coup répressif.

Ceci dit, il y a la nécessité de réfléchir, de façon que cette proposition ne devienne pas une proposition au rabais, parce que l'habitude de se donner des petits objectifs et d'oublier que nous sommes des révolutionnaires est un danger toujours aux aguets. Pour l'éviter, il est fondamental que cette lutte ne soit pas disjointe des raisons pour lesquelles nous luttons contre l'existant. Nous ne devons pas nous enfoncer dans le spécialisme, nous enfermer en visant seulement ce petit objectif. Nous restons nous-mêmes, à couteaux tirés avec l'existant, et si nous gagnons cette lutte, nous n'aurons même pas encore commencé.

Ce qui nous semble être le problème fondamental est comment unir, dans la pratique, l'objectif de faire sortir Alfredo du 41bis et la lutte contre l'existant.

En tout cas, il ne nous semble pas qu'on soit en train de partir de zéro. Une lutte pour sortir Alfredo du 41bis existe déjà, elle doit simplement être élargie et renforcée. La manière d'arriver à cela devrait, selon nous, faire l'objet de discussion.

Les rédacteurs de Bezmotivny

Notes du traducteur :

** Article du règlement pénitentiaire qui définit ce régime de détention, caractérisé par l'isolement et une très haute surveillance. Ayant au début un caractère exceptionnel, il est largement utilisé par l'État dans les années 90 dans sa « guerre contre la mafia ». Le prisonnier soumis au régime 41bis est enfermé dans des sections spéciales, gérées par le GOM (les ÉRIS italiennes). Il reste en cellule 22 heures par jour et sort en promenade avec seulement trois autres détenus, choisi par l'AP. Les parloirs, une heure par mois, se font avec vitre de séparation et interphone. La censure du courrier est systématique et le nombre de livres et autres objets qu'on peut garder en cellule est strictement limité. Le compagnon Alfredo Cospito y est soumis depuis le printemps dernier.*

Cf. : <https://attaque.noblogs.org/post/2022/05/08/italie-contre-le-41-bis-solidarite-revolutionnaire-avec-lanarchiste-alfredo-cospito/> [reproduit p. 3-5]

*** Le 27 mai 1993, une voiture piégée explose via dei Georgofili, à Florence, près du musée des Uffizi. Cinq personnes meurent, une quarantaine sont blessées. Le 27 juillet*

que l'Etat fait un pas en avant, soit on arrive à le faire reculer, soit cela signifie avoir à faire avec des situations de plus en plus difficiles, de plus en plus restrictives. Et le fait de ne pas agir, au moment où l'on sent qu'une ligne a été dépassée, signifie prendre sur soi la responsabilité de se résigner à accepter des choses que l'on ne peut pas accepter. Cela signifie s'habituer à une normalité qui est toujours pire, jour après jour, jusqu'à oublier la possibilité que les choses puissent aller d'une autre manière. Il y a quelques années encore, c'était absurde de penser de côtoyer des militaires tout en se promenant en ville, aujourd'hui les blindés sont devenus la norme. Si on n'a plus de frissons particuliers face à des zones rouges, on risque de ne plus se surprendre, à l'avenir, quand un autre compagnon sera placé en 41bis.

Cela s'est produit bien trop de fois, le long du temps, dans tous les domaines.

A ce propos, ce qui vient à l'esprit, bien entendu, est la critique du « pourquoi ne l'avoir pas fait avant ? ». En 2002, quand la mesure émergentielle du 41bis est devenue définitive, elle a été prévue non seulement pour les crimes mafieux, mais aussi pour le terrorisme et le trafic d'êtres humains (en profitant du choc du 11 septembre 2001). Peu après, Nadia Lioce*** a été arrêtée et elle a été placée en 41bis. Le premier cas d'application de ce régime pour des crimes à motivation politique a été celui des Brigades Rouges – actuellement Nadia Lioce, Roberto Morandi et Marco Mezzasalma sont encore en 41bis – la lutte contre cette situation, menée aussi par des nombreux compagnons, n'a pas été très participée. L'incapacité de lutter sur ce point a probablement ouvert les portes à ce qui est en train de se passer en ce moment.

Ces dernières années, de nombreuses luttes sont issues de revendications spécifiques (que ce soit contre la construction de taules, contre les centres de rétention pour sans-papiers, contre des bases militaires, contre la dévastation de l'environnement...) : dans ce cas, les compagnons ont souvent vu – au delà de l'objectif spécifique partagé – la possibilité de montrer la valeur d'une méthode (l'auto organisation d'en bas, l'attaque directe comme méthode de lutte...) intrinsèque au parcours révolutionnaire. On a essayé, même si pas toujours, de lier ces luttes à une vision plus large, en mettant en évidence les relations étroites entre les différentes expressions du pouvoir, en plus du fait que les coupables sont toujours l'Etat et les patrons. Ces tentatives n'ont pas toujours marché, parce que le danger intrinsèque de ce type de luttes, qui ne sont pas globales en soi, est celui de se résigner à une conservation du monde tel qu'il est, et de cantonner l'anarchie à être la gauche critique des mouvements populaires. Nous pensons que, pour éviter cela, il est fondamental d'être toujours clairs sur qui nous sommes et sur ce que nous voulons : en ce cas, revendiquer donc comme nôtres toutes les actions dont Alfredo a été accusé, rappeler les objectifs spécifiques que la Fédération Anarchiste Informelle (à laquelle ce compagnon a revendiqué d'avoir participé par l'action de la Cellule Olga [le tir contre

L'anarchisme mis au ban / Solidaires avec Alfredo, contre la taule et le 41bis

Tracts diffusés lors des deux journées de solidarité qui ont eu lieu à Sassari et à Bancali, les 25 et 26 juin dernier.

L'ANARCHISME MIS AU BAN

Septembre 2016 : le Parquet et la DIGOS [la police politique ; NdT] de Turin, dirigés par le procureur Roberto Sparagna (qui travaille aujourd'hui à la Direction Nationale de l'Anti-mafia et de l'Antiterrorisme, à Rome), déclenchent l'opération Scripta Manent, à travers toute l'Italie.

25 mai 2022 : le long parcours juridique de cette affaire arrive en Cour de cassation [cette dernière confirme en juillet l'accusation de « massacre politique » pour l'une des actions dont Alfredo et Anna sont accusés, ce qui pourrait signifier un important rallongement de leurs peines ; NdT].

Entre-deux : l'anarchisme, celui qui passe à procès et celui qui continue de s'exprimer par la critique et par l'attaque sans compromis contre le Pouvoir, les hommes et les femmes qui le représentent et les structures qui en permettent le fonctionnement. Nous le savons : ces quelques lignes ne sont pas assez pour tout raconter. D'ailleurs, la perspective de la justice, des tribunaux, des enquêtes, de la presse, n'arrivera jamais à comprendre et à expliquer ce que c'est la vie, encore moins ce que sont les vies des révolutionnaires, de tous ceux et toutes celles qui n'acceptent pas la liberté comme quelque chose que les puissants et les gouvernants doivent ou puissent nous octroyer.

Et pourtant c'est de cela que nous sommes en train de parler, parce que les décisions prises lors de la première et de la deuxième instance du procès [et en Cassation ; NdT] auront un effet important : Alfredo a été condamné à 20 ans (récemment, il a été placé sous le régime de détention, très dur, du 41bis et il a été déporté dans la taule sarde de Bancali), Anna à 16 ans et demi.

Nous n'allons pas faire la liste des délits dont ils (et les autres 22 inculpés) sont accusés, cela ne nous intéresse pas, ce n'est pas notre façon d'interpréter le monde. Ce que nous savons c'est qu'ils sont, tous, des compagnons cohérents et conséquent, conscients du fait que la guerre contre la domination, la solidarité révolutionnaire, la complicité entre opprimés ne peuvent pas être exprimés seulement par des mots, que la guerre c'est la guerre, que le choix de camp de l'anarchisme n'est pas un hobby, que l'utilisation de la

violence, et le fait de briser le monopole que l'Etat en détient, sont des choix nécessaires, bien que non faciles.

C'est le fait d'être tout cela, des compagnons anarchistes révolutionnaires cohérents, qui les a amenés là où ils se retrouvent : en taule ; le Code pénal est un instrument du Pouvoir, qui bien entendu s'en sert habilement et comme bon lui semble, et qui est modifié à la suite des différentes exigences répressives, que l'Etat utilise pour se maintenir en vie, s'auto-acquitter chaque fois et inverser le sens des mots. Et c'est ainsi que l'Etat des massacres, des guerres, des éloignements des migrants, des morts sur le travail, des massacres dans les prisons, cet Etat accuse précisément de massacre les auteurs présumés d'une série d'attaques explosives qui, disons-le avec honnêteté et un petit peu d'amertume, n'ont blessé personne.

Et après Scripta Manent, il y a déjà un autre procès, avec les mêmes chefs d'inculpation, celui contre notre compagnon Juan [en juillet, il a été condamné à 28 ans de prison, pour une bombe devant la porte du local de la Lega, preso de Trévisé ; NdT].

Qu'ils soient ou pas les auteurs, désespérément recherchés par l'Etat, des attaques en question, cela ne nous intéresse pas. Nous éprouvons de la joie quand quelqu'un arrive à renvoyer à l'expéditeur une petite partie de la violence étatique, nous nous identifions avec la lutte anarchiste et avec toutes les pratiques qui, le long de l'histoire, en ont marqué la croissance, nous ne répudierons jamais des compagnons à cause de leurs actes révolutionnaires et, bien sûr, nous ne les oublierons pas maintenant, quand ils sont enfermés entre quatre murs. Le petit jeu des « gentils VS méchants » que l'Etat essaye de mettre en place, encore et encore, n'a pas marché par le passé et ne marchera pas aujourd'hui.

Nous le réaffirmons haut et fort :

ALFREDO, ANNA, JUAN ET TOU.TES LES AUTRES PRISONNIER.ES
RÉVOLUTIONNAIRES SONT NOS COMPAS, ILS/ELLES NE SONT PAS SEUL.ES.

C'est l'Etat qui massacre !

Contraisons la répression, défendons les pratiques révolutionnaires !

Non au 41bis, liberté pour tout.es !

LE RÉGIME 41bis, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Des 13 sections des prisons italiennes où est appliqué le régime 41bis, la seule qui a été considérée comme « adaptée » se trouve à Bancali [dans la commune de Sassari, en Sardaigne ; NdT] ; elle est située sous le niveau du sol, là où la lumière du soleil n'arrive jamais et les cellules font face à un mur. Le régime de détention connu avec le nom de

compagnon à nous ou d'arrêter un tel ou un tel autre projet du capital, puissent être assimilées à un réformisme compatible avec le pouvoir.

Au delà de l'émotivité, de la réaction « de peau », il y a des motivations qui nous amènent à proposer une lutte qui n'a pas de buts révolutionnaires en soi, au contraire elle se focalise sur la mise en place de rapports de force pour émettre une requête – très précise – à l'adresse de l'Etat.

Le fait qu'en ce moment Alfredo est détenu en régime 41bis signifie qu'il est impossible de discuter et d'échanger avec lui ; cela signifie la perte d'un compagnon qui, ces dernières années, a beaucoup donné dans le débat entre révolutionnaires. Certaines de nos réflexions naissent aussi du fait que nous avons eu la possibilité d'échanger avec Alfredo, grâce aussi au travail des compagnons de Vetriolo et de Croce Nera.

Tout ceci est l'une des choses qui nous sont arrachées. Parce que, d'un certain point de vue, le dialogue, pendant les dix longues années de son enfermement, a été pour nous quelque chose qui nous a fait grandir. Alfredo est un compagnon qui a donné, et nous voulons qu'il puisse avoir encore la possibilité de donner, une contribution spécifique au mouvement international anarchiste. Une contribution spécifique, élaborée le long des années, avec une croissance théorique et pratique décisive. Une contribution qui nous a amené à parler à nouveau, encore et sérieusement, d'internationalisme et de révolution sociale. Une vision optimiste qui, malgré les barreaux, donne de la force et de la détermination à nous tous. Et, par crainte que cette force ne s'étende, la ministre Marta Cartabia a décidé de réprimer les intentions de la révolution anarchiste. Nous partageons la vision d'Alfredo, exprimée dans le journal Vetriolo, selon laquelle l'anarchisme a besoin de reconquérir de la crédibilité.

Mais à notre avis on ne crée pas cette crédibilité seulement par l'action destructrice. Certes, celle-ci est nécessaire et il s'agit d'une pratique qui vient à nous manquer, aujourd'hui en Italie, ce qui est grave. Mais il ne s'agit pas de la seule pratique qu'on a délaissée : dans des nombreuses villes on a arrêté de s'organiser sérieusement, d'être présents avec nos méthodes et nos idées révolutionnaires. Du coup, notre impuissance – que bien entendu nous voulons dépasser – est provoquée non seulement par le fait que l'action s'amoinde de plus en plus, mais aussi par le fait qu'on a oublié à quel point il est fondamental d'être présents dans les rues, d'être présents explicitement en tant qu'anarchistes.

En plus, c'est la première fois que ce régime de détention est imposé à un anarchiste, ce qui ne signifie pas que tous les anarchistes arrêtés seront placés en 41bis, mais c'est certainement un avertissement aux anarchistes, pour qu'ils restent en silence quand ils sont en prison, qu'ils fassent attention à ce qu'ils disent et à ce qu'ils font. Chaque fois

Nous ne resterons pas au chaud pendant la tempête

Extrait de *Bezmotivny*, deuxième année, n. 14, 11 juillet 2022.



Disons-le clairement : nous voulons qu'Alfredo sorte du régime de détention 41bis*.

Notre proposition n'est pas une campagne spécialisée contre le 41bis ou contre les prisons : non pas parce que nous aimons ces institutions ou parce que nous pensions que quelqu'un doive y être enfermé, mais parce nous croyons qu'il est urgent de partir d'un objectif plus « simple », tout en sachant que, quand on l'aura atteint, on n'aura même pas commencé notre lutte, qui est pour la révolution sociale.

Une lutte pour la destruction de la prison ne peut pas être gagnée jusqu'à quand existent l'Etat et l'autorité : il s'agit

donc de batailles à mener en continuation, mais en ce cas précis nous voudrions essayer de nous donner un objectif que l'on puisse atteindre aussi à court ou à moyen terme.

La lutte contre la prison est – en soi – une lutte contre l'existant, parce que la fin des taules signifie la fin de l'Etat ; de façon similaire la lutte contre le 41bis, en Italie, va toucher certains des fondements de l'Etat italien, qui, depuis le début, en a fait son fer de lance dans la « lutte contre la mafia ». Disons-le clairement et humblement : le 41bis est l'un des piliers idéologiques de l'Etat italien, dont l'un des slogans est « le 41bis ou la mort ! ». C'est la guerre contre la mafia qui nous l'a démontré : l'Etat, plutôt que renoncer au 41bis, a préféré faire payer à sa population les prix des bombes de la mafia, comme par exemple les massacres de via dei Georgofili à Florence ou de via Palestro à Milan**. Du coup, il nous semble difficile de faire pression dans le sens de l'abolition de ce régime de détention (de même pour ce qui concerne l'abolition de la prison dans son ensemble), que cela soit fait de manière pacifique ou violente. Au contraire, nous pensons que c'est différent de faire pression, dans ce cas précis, pour le transfert d'Alfredo. Cela ne signifie pas que nos discours ou nos actions doivent être édulcorés. La radicalité de notre lutte doit être garantie, même dans le cas d'une « requête partielle » comme le transfert d'Alfredo, de façon à ne jamais disjoindre les objectifs que nous pouvons et devons nous donner des motivations politiques-sociales de notre action anarchiste. La radicalité de l'action, de la propagande, de l'agitation est notre seul anticorps pour pouvoir affirmer encore une fois, à voix haute, que notre lutte vise à la destruction de l'existant, sans médiations, de façon à éviter que nos requêtes, comme celle de libérer un

41bis est un régime de torture. Une torture légalisée qui permet de garder les prisonniers et les prisonnières qui y sont assignés dans un état d'isolement et de privation sensorielle presque complet. La clef pour créer le 41bis, introduit en 1992, après le massacre de Capaci¹, a été la lutte contre les organisations mafieuses, de façon qu'exprimer son opposition à ce traitement carcéral a toujours été quelque chose de tabou.

Considéré à ses débuts comme transitoires, ce régime est devenu définitif en 2002 et il a été élargi, entre autres, aux personnes accusées de délits avec finalité de terrorisme et de subversion politique. Il peut être imposé aussi à des prévenus et même à des personnes non inculpées pour ce délits ou qui, simplement, ont commis des délits qui favorisent les ainsi-dites organisations criminelles sans en faire partie. Il s'agit d'une suspension des règles de traitement indiquées dans les décrets du Ministère de la Justice, dont l'avis est influencé par l'opinion du Parquet chargé des enquêtes, par les informations fournies par les forces de police et, de plus en plus, par la Direction Nationale Anti mafia et Antiterrorisme. La vie des prisonnières et des prisonniers soumis à ce régime spécial est réglementée dans chaque instant de la journée.

La cellule doit être équipée seulement de l'ameublement essentiel : lit, table, armoire, chaise ou tabouret, miroir en plexiglas et télé, les casseroles, deux maximum, ont des mesures préétablies. On ne peut pas recevoir de l'extérieur des aliments qu'il faut cuire, il y a des limites à ce qu'on peut cantiner et dans l'argent qu'on peut recevoir de sa famille.

La télé peut transmettre seulement des chaînes nationales. Pas de chaussures où l'on puisse cacher des objets. Les photos accrochées aux murs et les objets personnels sont réglementés. Il y a deux heures de promenade, quatre détenus maximum à la fois, complètement isolés. Dans la cellule, on ne peut pas garder plus de 4 livres, qu'on a pris dans la bibliothèque de la prison ou qu'on a commandé à partir de la prison : on ne peut pas en recevoir par courrier ou lors des parloirs ; on ne peut pas recevoir des journaux de la région d'où on est originaire. Le courrier, en entrée ou en sortie, passe à la censure. La composition du groupe de socialité, quatre personnes maximum, est choisie par la direction de la prison, qui décide donc avec qui on peut avoir des rapports et quand, éventuellement, ceux-ci seront brisés. En dehors du groupe auquel on est assigné, il est interdit d'accéder à tout espace commun, ainsi que d'avoir toute forme de contact avec d'autres détenus, même un simple bonjour. On est constamment surveillé par le groupe spécial de l'Administration Pénitentiaire, le GOM, sinistrement connu pour les passages à tabac à la caserne Bolzaneto, à Genes, en 2001, et dans l'ancienne prison de San

¹ Note du traducteur : le 23 mai 1992, à Capaci, près de Palerme, une bombe posée par la mafia fait sauter un morceau d'autoroute, au passage des voitures du juge Giovanni Falcone et de son escorte. Le juge, sa femme (magistrate elle aussi) et trois flics meurent, d'autres sont blessés.

Sebastiano, à Sassari, en 2000. Les parloirs avec la famille sont limités à un par mois et le contact physique est rendu impossible par une vitre de séparation. Ceux qui ne font pas de parloirs, et seulement après six mois d'enfermement, peuvent obtenir l'autorisation à passer un appel par mois, de la durée de dix minutes, à des membres de leur famille qui, pour ce faire, doivent se rendre dans la prison la plus proche de leur domicile. Les parloirs sont filmés et enregistrés. La participation aux procès se fait exclusivement par visio-conférence, ce qui crée des difficultés énormes pour la défense, ainsi qu'une disparition progressive de la présence active de l'inculpé et de l'inculpée au tribunal. On ne peut pas rencontrer les défenseurs locaux des droits des prisonniers, mais seulement le défenseur national. On ne peut pas s'inscrire à des associations ou à des partis. Tout cela pendant des années. Pour les plus de 750 détenus soumis au 41bis, la seule manière d'en sortir est la collaboration avec la justice et le repentir ; le temps qui est passé – on y trouve des personnes condamnées à perpétuité – n'est pas une raison suffisante, même pas pour obtenir des remises de peine ou des permissions ou la possibilité de travailler à l'extérieur.

[deuxième tract :]

SOLIDAIRES AVEC ALFREDO, CONTRE LA TAULE ET LE 41bis

Dimanche 26 juin 2022, à 17h, rassemblement devant la prison de Bancali.

« La planète meurt, il n'y a qu'une chose à faire : détruire depuis l'intérieur la société technologique et capitaliste dans laquelle nous sommes obligés de vivre »

Alfredo Cospito

Qui est Alfredo.

Alfredo Cospito est un compagnon anarchiste, en prison depuis 2012 parce qu'il a tiré dans les jambes du Directeur général d'Ansaldo Nucleare, un de plus importants responsables du nucléaire en Europe. « Nous ne voulions pas tuer, seulement le blesser, pour bâtir un mur infranchissable face au cynisme technologique et assassin de scientifiques et politiciens sans scrupules » : c'est de cette manière qu'Alfredo explique cette action, pour laquelle il a été condamné à 9 ans et 5 mois de prison. Par la suite, Alfredo a été condamné, en deuxième instance, à 20 ans [la sentence pourrait s'alourdir suite à la décision de la Cour de cassation ; NdT] dans le procès Scripta Manent, où il est accusé, avec d'autres compagnons et

compagnoines, d'association subversive avec finalité de terrorisme. Depuis mai dernier, Alfredo est dans la section 41bis de la prison de Bancali.

Qu'est-ce que c'est la prison.

La prison est l'instrument répressif le plus fort que l'Etat utilise pour maintenir en place l'ordre actuel, fait d'exploités et d'exploiteurs ; y finissent ceux qui ne respectent pas des lois écrites sans notre accord et non pas décidées ensemble. La prison n'est rien d'autre qu'un instrument d'oppression et d'isolement, une punition pour ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas se soumettre à un système fondé sur le profit de quelques uns.

Qu'est-ce que c'est le 41bis.

Le régime de détention 41bis est de la torture légalisée, qui a pour but l'annihilation de la personne par le biais d'un isolement complet. Le régime 41bis prévoit :

- cellule individuelle de 2 mètres sur 3, avec seulement l'ameublement indispensable
- l'interdiction de recevoir de l'extérieur des livres ou de la nourriture qui doit être cuite
- un nombre limité de photos et d'objets personnels
- 2 heures de promenade, en isolement
- l'interdiction de garder en cellule plus de 4 livres
- 1 parloir par mois, de la durée d'une heure, avec une vitre pour séparer détenu et visiteurs
- censure du courrier
- le détenu participe aux procès seulement par visioconférence
- dans certains cas, des plaques de plexiglas sont apposées sur la fenêtre de la cellule.

« ...une section placée sous le niveau du sol, du coup sans air ni lumière naturelle... des espaces réduits et agencés dans le sens de la verticale, de façon que le regard est privé de tout horizon... Cette structure donne une sensation d'oppression, de claustrophobie, de torture psychologique... » Extrait d'une lettre d'un prisonnier détenu en 41bis à Bancali

Pourquoi nous sommes solidaires avec Alfredo.

Parce que nous partageons avec lui la nécessité de détruire cette société fondée sur la destruction de la Terre et sur l'exploitation de toute forme de vie. Parce que, en acceptant le faux confort que cette société pourrie nous offre, nous en devenons complices, même sans le vouloir.

Parce que nous pensons qu'il est indispensable de lutter, avec tout moyen nécessaire, contre la misère de ce monde.